

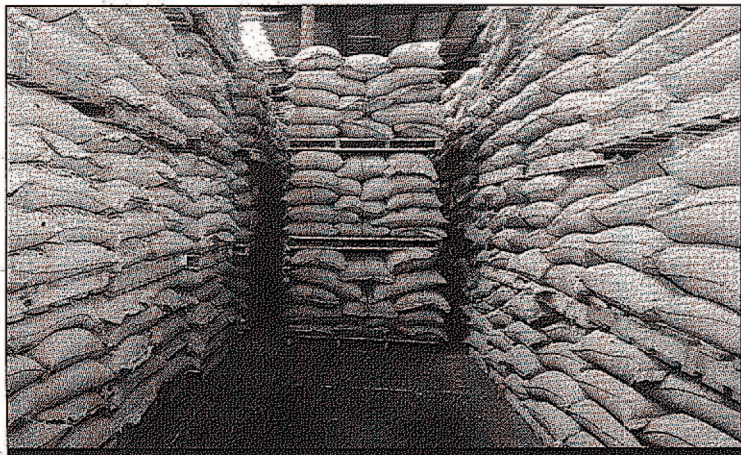
La maîtrise sanitaire d'XP LOG

SANTÉ. Un logisticien havrais a reçu les agréments pour le stockage et les consignes vétérinaires de denrées alimentaires.



Après des décès en Allemagne et l'hospitalisation de plusieurs personnes en France, les problèmes sanitaires se répètent et inquiètent. Sans encore parler de psychose, une inquiétude légitime commence à s'emparer des consommateurs, au point de se poser des questions sur l'efficacité des moyens mis en œuvre pour assurer leur protection. Pourtant les garanties existent. Elles sont régies par le *Codex Alimentarius*, un programme commun à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé, mis en place en 1963. C'est dans le cadre de ce *Codex Alimentarius* que XP LOG, entreprise de logistique havraise, a mis en place un plan de maîtrise sanitaire.

« Dans un souci de qualité de service et de protection de la santé des consommateurs, nous avons la volonté d'assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire des productions stockées pour l'alimentation humaine et animale vis-à-vis des dangers biologiques, chimiques et



XP LOG a engagé une démarche qualitative pour la maîtrise sanitaire

physiques », explique Olivier Jean-Baptiste, directeur d'XP LOG.

Deux agréments

L'entreprise, qui par le passé avait déjà obtenu son agrément pour le stockage des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine, vient de recevoir de la direction générale de l'alimentation l'autorisation de stocker des produits pour l'alimentation animale. Dans la foulée, le service vétérinaire et phytosanitaire aux frontières a autorisé les entrepôts d'XP LOG, situés dans la zone

portuaire, à réaliser des consignes vétérinaires de produits importés pour les deux types d'alimentation. « Ce sont les services vétérinaires qui imposent ces mises en attente pour effectuer des vérifications complémentaires avant d'autoriser l'entrée des denrées sur le marché de la consommation », explique encore la direction.

XP LOG, filiale du groupe Challenge International, devient le premier logisticien havrais à obtenir les deux agréments.